

**CONFÉRENCE DE PRESSE
LANCEMENT DES SITES**



Jeudi 12 novembre 2009

LA FILIÈRE VIN : DES CLÉS POUR SENSIBILISER, DES OUTILS POUR RESPONSABILISER !

Au rang des actions menées par la filière vin pour promouvoir la consommation responsable : « Á toi de choisir ». Ce dispositif destiné aux jeunes permet de **les informer sur les consommations à risques**, qui se sont accrues ces dernières années.

La filière vitivinicole est fière de porter cette initiative qui, en dépassant très largement la question de la consommation du vin et en mettant l'accent sur la responsabilisation, s'inscrit clairement dans une démarche citoyenne.

A une logique exclusive de prohibition, hélas souvent privilégiée par les pouvoirs publics, elle préfère **une initiative d'intérêt général, résolument tournée vers l'éducation et la responsabilisation**. Il s'agit en effet de faire appel à l'information, à la raison, à la maîtrise de soi.

Avec « Á toi de choisir », les jeunes peuvent être **sensibilisés par leurs professeurs** grâce à des fiches pédagogiques thématiques dans le cadre de leur matière, par **les acteurs de santé au sein des établissements scolaires, mais aussi à l'extérieur des collèges par leurs parents**.

Les jeunes peuvent aussi s'informer directement grâce à un site attractif qui leur est réservé. Les sensibiliser avec leurs mots, les responsabiliser avec leurs valeurs, c'est l'un des atouts majeurs de « Á toi de choisir ».

À TOI DE CHOISIR : UN PROGRAMME DE PREVENTION SUR LE RISQUE ALCOOL DESTINE AUX JEUNES DE 13 A 16 ANS, A LEURS PARENTS ET AUX ENSEIGNANTS.

La filière française s'inspire d'une initiative québécoise dont les résultats sont encourageants. Fondé sur des outils ludiques, des messages concrets adaptés aux jeunes, l'actualité pousse la filière à relayer une nouvelle fois ce programme.

À TOI DE CHOISIR PAR LE MENU :

Deux sites Internet, outils concrets, didactiques et ludiques, ont été spécifiquement conçus pour :

- ✓ informer les jeunes sur les risques liés à l'alcool ;
- ✓ les sensibiliser à la consommation responsable des boissons alcoolisées ;
- ✓ distinguer clairement les consommations socialement encadrées des consommations à risque ;
- ✓ utiliser le relais des professeurs pour renforcer l'information ;
- ✓ aider les parents dans leur démarche d'éducation.

Pour les adultes, www.atoidechoisir.info

Le site va permettre aux enseignants et documentalistes de télécharger des contenus pédagogiques par discipline qui sont l'occasion de dispenser le message de prévention dans le cadre de l'enseignement en français, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique-chimie et histoire. Outre l'accès à ces fiches pédagogiques, le site Internet guide les parents et les invite au dialogue avec leurs enfants sur ce sujet délicat.



Pour les jeunes, www.atoidechoisir.fr

Le site dédié aux adolescents propose jeux, test de consommation et un premier concours intitulé « Comment dis-tu non à un verre d'alcool ? ». Côté infos pratiques : un dossier complet sur les boissons énergisantes, sur l'alcool, ses effets et conséquences sur l'organisme... Tous les bons moyens sont là pour initier à la modération et faire passer des principes de santé publique par un message attrayant, ludique et efficace.



UNE PREMIERE EXPERIENCE BENEFIQUE EN FRANCE

De 1994 à 2001, la filière vin a déjà proposé ce programme. A chaque rentrée scolaire, un courrier était adressé aux **10 000 collèges et lycées français** comprenant des dossiers pédagogiques, des animations pour les élèves (concours), des supports vidéo pour susciter les débats en classe. En 2002, les professeurs de SVT (Sciences de la vie et de la terre) et les infirmières ont été sensibilisés via des brochures mises à leur disposition.

Des résultats encourageants : plus de 2000 collèges ont commandé et utilisé régulièrement les supports pédagogiques. 80% des participants étaient des infirmières et des professeurs de SVT. Le site internet a reçu jusqu'à 3600 visiteurs par jour.

LES JEUNES ET L'ALCOOL EN France

Les jeunes français et l'alcool : beaucoup de paradoxes !

Selon la dernière étude ESPAD*, la consommation régulière (10 usages par mois) a augmenté chez les jeunes de 16 ans passant de 7% en 2003 à 13% en 2007. Et pourtant, les jeunes français boivent moins que leurs voisins européens.

- 59% des enfants de 11 ans déclarent avoir bu de l'alcool au cours de leur vie. Ils sont 72% à l'âge de 13 ans et 84% à 15 ans*.
- 41% à 15 ans déclarent avoir déjà été ivres au cours de leur vie, en 2007 (contre 30% en 2002)*.
- La consommation moyenne est de 2,3 verres/mois chez les 13-14 ans*.

* source IREB

Des comportements à risque

De manière générale, les alcools dits « forts » font leur apparition après l'âge de 16 ans.

Pour autant, les adolescents français préfèrent la bière (40%), les spiritueux (39%) et en dernier lieu le vin (24%). Enfin, les garçons consomment davantage que les filles. Les jeunes optent pour un partage de la boisson entre amis. L'essentiel de la consommation se fait hors du cadre familial et de ses repères, en fin de semaine. Ces pratiques peuvent malheureusement donner lieu à des comportements à risque, au point de mettre en danger des vies, comme l'a démontré la toute récente actualité.

Deux études font référence sur la thématique jeunes et de l'alcool.

Il s'agit d'une part de l'enquête 2007 (publiée en janvier 2009) de l'ESPAD (*European School Survey on Alcohol and Other Drugs*), menée dans 35 pays européens auprès des élèves âgés de 16 ans. En France, cette enquête est réalisée sous la responsabilité scientifique de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et de l'unité 669 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Et, d'autre part, la cinquième enquête de l'Institut de Recherche Scientifique sur les Boissons (IREB) intitulée « Les jeunes et l'alcool aujourd'hui », à laquelle ont pris part plus de 1800 jeunes âgés de 13 à 24 ans.



VIN & SOCIÉTÉ

DES VALEURS, DES ENGAGEMENTS

Contribuer à une société plus responsable

Face à la systématisation d'un principe de précaution érigé en règle absolue, Vin & Société s'inquiète d'une société fondée sur la seule logique de l'interdit. Elle réaffirme son **attachement à promouvoir la responsabilité, l'éducation et la maîtrise de soi.**

Ainsi, **depuis quinze ans, Vin & Société défend un modèle de consommation responsable, raisonnable et raisonné**, en conformité avec les repères de modération existants, en particulier ceux préconisés par l'OMS.

En France et en Europe, un engagement responsable

Dans le cadre de la stratégie européenne alcool, adoptée le 24 Octobre 2006, et en partenariat avec la Direction générale de la Santé de la Commission européenne, le secteur européen du vin s'est donné pour mission à travers le plan « Wine in modération » : de promouvoir une consommation responsable et modérée de vin, de contribuer à réduire la consommation abusive et de diffuser une large information sur les méfaits des abus d'alcool. Cette reconnaissance, cette mission confèrent une légitimité forte. Vin et Société est le correspondant français du programme européen. L'association met en œuvre cette stratégie en France avec pour objectif notamment la protection des jeunes, d'où la relance du programme « À toi de Choisir ».

Assumer un devoir de prévention

En France, Vin & Société a développé des actions de prévention et d'information aux côtés des pouvoirs publics. L'association a participé activement à la campagne de la Sécurité Routière « Soufflez vous saurez ». **Depuis décembre 2007, 170 000 éthylotests** ont été distribués dans les lieux publics de dégustation afin d'encourager l'autocontrôle. Vin & Société a également mis en place un site de conseils afin de mieux consommer (www.bienvenue-a-la-moderation.fr), complété par un kit de communication proposé aux professionnels accueillant du public (restaurateurs, cavistes...).

L'association VIN & SOCIÉTÉ regroupe les acteurs de la filière viti-vinicole en France : AGEV – Association générale des entreprises viticoles ; ANIVIN de France ; CCVF – Confédération des Coopératives Viticoles de France ; CFVDP – Confédération Française des Vins de Pays ; CNAOC – Confédération Nationale des Producteurs de Vins et Eaux-de-Vie de Vin à Appellations d'Origine Contrôlées ; CNIV – Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine ; VIF – Vignerons Indépendants de France.

**Contact presse : Delphine Blanc – 01 55 35 08 35 – contact@vinesociete.fr
Vin & Société - 12, rue Sainte-Anne - 75001 Paris**

INTERVENANTS de la conférence de presse

Marie-Christine TARBY

Mère de 4 enfants, présidente de Vin & Société depuis 2007. L'association réunit l'ensemble de la filière professionnelle vin (producteurs, négociants et interprofessions). Elle a notamment pour mission d'engager la filière à promouvoir une consommation de vin modérée et responsable et à prévenir les risques d'un mauvais usage de l'alcool.

« La filière vitivinicole défend un modèle de société où la maîtrise de soi et l'éducation sont les meilleurs garants de comportements responsables et avisés. C'est pourquoi, elle est fière de s'engager activement dans des actions citoyennes concrètes et efficaces. En matière de prévention, nous participons à la sensibilisation des conducteurs au respect du 0,5 g/l au volant par la diffusion d'éthylotests. Aujourd'hui, nous apportons notre contribution à la sensibilisation des jeunes au risque alcool en adaptant le programme québécois. Nous espérons sincèrement qu'il permettra de lutter contre les drames dus aux excès d'alcool chez les jeunes. »

Hubert SACY

Directeur général d'Éduc'alcool au Québec. Educ'alcool regroupe depuis 1989 les industriels du secteur des vins, cidres et spiritueux et des personnalités de la société civile. Educ'alcool met en place des programmes de prévention, d'éducation et d'information sur l'alcool, en partenariat avec les autorités publiques, en particulier le ministère de l'Éducation nationale.

« Il faut s'adresser différemment aux cibles selon les âges, c'est la clé de la réussite. Auprès des adolescents, il faut donc dénoncer les abus et ne pas être dans la nuance. Nous avons mis au point plusieurs campagnes d'affichage avec des visuels très explicites, voire choquants. Avant cela, à chaque rentrée universitaire, on observait l'organisation de maints concours de calage d'alcool. Aujourd'hui, nous avons quasiment éradiqué ce phénomène ! »

Danièle LEPETIT

Docteur es-Sciences, professeur honoraire de biologie, intervenante auprès des collèges parisiens dans le cadre du programme PREVADDICT (alcool, tabac, cannabis).

« Les collégiens que je rencontre ne sont pas réceptifs aux messages trop stricts et « donneurs de leçons » ; c'est pourquoi j'essaie d'abord de les faire parler de leurs expériences pour les amener ensuite à réfléchir sur les conduites à risque qui constituent finalement des entraves à leurs libertés. Mais nous manquons cruellement d'outils adaptés qui puissent relayer ce message éducatif et responsabilisant. »

Frédérique TERRAS-GUASCH

Pédopsychiatre.

« La consommation d'alcool chez les moins de 18 ans baisse mais le nombre d'ivresses et de comas éthyliques se développe. Il est important que les parents ne s'affolent pas devant ce phénomène mais l'affrontent. Pour cela les deux sites « À toi de choisir » devraient les aider. »

Isabelle de RAMBUTEAU

Ancienne présidente de la section française du Mouvement Mondial des Mères, Directrice - Fondatrice du Cabinet de consultants « Avec les mères ».

« En matière d'alcool, le volet éducatif est absolument fondamental. Cela devrait devenir une vraie cause nationale. On devrait apprendre aux enfants les conséquences de l'alcool, en cours de sciences naturelles ou d'éducation civique, par exemple. Les jeunes ne connaissent pas leurs limites. Il faudrait les informer sur comment boire en mangeant, pourquoi ne pas mélanger, donner un certain nombre de repères, en particulier dans le cadre familial. Profs et parents ont un rôle fondamental à jouer pour prévenir les comportements à risque. »